

Catalogue d'objectifs évaluateurs pour les branches de culture générale supplémentaires (FIEc+)

Domaine d'application

Le présent catalogue d'objectifs évaluateurs complète le plan de formation «employé de commerce / employée de commerce CFC du 21 novembre 2014 pour la formation initiale en école (FIEc)», voir partie 2 «Bases de la FIEc», chiffre 3.3 «Branches de culture générale supplémentaires»

3.3 Branches de culture générale supplémentaires (FIEc+)

L'enseignement scolaire peut être complété par des branches de culture générale supplémentaires (appelées FIEc+ dans le présent plan de formation). Ces branches apparaissent dans un bulletin de notes standardisé séparé. A cet effet, les critères ci-après sont obligatoires:

En cas de formation CFC sans MP, il convient de faire apparaître les branches «Mathématiques» et «Histoire et institutions politiques» ainsi que d'autres branches, pour autant qu'elles englobent au minimum 160 leçons. Les contenus des branches «Mathématiques» et «Histoire et institutions politiques» sont définis dans des catalogues d'objectifs évaluateurs séparés (cf. annexe 1).

Le volume minimum des branches de la FIEc+ est déterminé à partir du tableau des leçons de la partie B, chap. 2.1 et 2.2.

En cas de formation CFC avec MP, la FIEc+ est composée de branches qui n'apparaissent ni dans le CFC ni dans la MP, type «économie».

Dans les langues étrangères, des objectifs supplémentaires peuvent être proposés en tant que branche supplémentaire (par ex. contenus culturels ou certificats de langues autorisés dont le niveau est supérieur à celui du CFC sans la FIEc+, soit le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) pour le CFC sans MP, et le niveau C1 pour la formation avec MP. En ce qui concerne la procédure de qualification FIEc+ dans les langues étrangères, on se référera à la partie D, chap. 3.

Le catalogue des objectifs évaluateurs correspond aux «Plans d'études standards Mathématiques et histoire/institutions politiques pour la formation (modèle 3i CFC) dispensée dans les écoles de commerce» dont le Comité de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) a pris connaissance le 27 octobre 2011. Aucune modification n'a été apportée.

Le chiffre 1.1 «Grille des leçons» est valable pour les personnes qui ont commencé leur formation d'employé ou employée de commerce dans une école de commerce avant le 1er janvier 2015 et qui la termineront sous le droit actuel (règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage du 24 janvier 2003). Les personnes qui ont commencé leur formation d'employé ou employée de commerce CFC auprès d'un prestataire FIEc après le 1er janvier 2015 se référeront aux tableaux des leçons figurant dans la partie B du plan de formation Employée/Employé de commerce CFC du 21 novembre 2014 pour la formation initiale en école.

Compétences

Le catalogue d'objectifs évaluateurs sera à l'avenir actualisé par la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) de la formation des employés de commerce CFC d'entente avec la CSFP.

27.08.2015

1 Mathématiques

1.1 Grille des leçons

Le Plan d'études standard (PES Pratique) du 28 octobre 2009 concernant la formation à la pratique professionnelle au sein des écoles de commerce prévoit 240 périodes pour l'enseignement des mathématiques dans tous les modèles de formation. Le présent programme définit les contenus et les objectifs d'apprentissage obligatoires et des objectifs d'approfondissement pour le modèle 3i CFC correspondant à 160 périodes. Les 80 périodes restantes sont de compétence des cantons et permettent aussi des adaptations significatives, comme par exemple dans les écoles qui ont la 1^{ère} année en tronc commun et qui peuvent intégrer des thèmes de maturité professionnelle commerciale (MPC).

Les objectifs du plan d'études standard ne substituent pas les objectifs MPC. Les apprenants qui terminent les trois années dans le modèle 3i CFC ont la possibilité d'acquérir la MPC avec une année d'école à plein temps (EMP II).

1.2 Objectifs généraux et contributions spécifiques à la formation EC

L'objectif général du programme de mathématiques pour la formation EC est de permettre aux apprenants:

- de renforcer la maîtrise du calcul de base, avec des applications dans des différents domaines de la vie quotidienne et professionnelle;
- l'utilisation de la calculatrice et des moyens informatiques pour aborder, décrire et résoudre des problèmes concernant des situations pratiques;
- d'acquérir une connaissance des modèles financiers de la vie courante;
- d'acquérir des instruments mathématiques aidant à comprendre et à analyser des situations réelles à l'aide en particulier de tableaux et de graphiques;
- de développer les capacités de raisonnement et de jugement tout en considérant l'opportunité d'utiliser des savoirs différents et une approche multidisciplinaire dans la compréhension et dans la maîtrise de la réalité.

1.3 Structure des contenus

1.3.1 Domaines du savoir

Le programme est basé sur les huit domaines suivants:

- *1. Calcul numérique* : en particulier les opérations avec les fractions, les propriétés des puissances et l'évaluation d'expressions numériques à l'aide de la calculatrice ;
- *2. Equations* : résolution d'équations et de systèmes d'équations de 1er degré et résolution de problèmes pratiques par l'application des équations de 1er degré ;
- *3. Proportionnalité* : application de la règle de la proportionnalité à la résolution de problèmes dans le domaine commercial et du calcul des pourcentages ;
- *4. Capitalisation à intérêt simple* : application du modèle de la capitalisation à intérêt simple à la résolution de problèmes dans le domaine commercial ;
- *5. Capitalisation à intérêts composés* : application du modèle de la capitalisation à intérêt composé à la résolution de problèmes dans le domaine commercial ;

- 6. *Fonction* : l'étude de la droite et l'application des connaissances acquises sur la droite pour la résolution de problèmes ;
- 7. *Statistique descriptive* (étude du comportement d'une seule variable à la fois) : l'étude des principaux éléments de la statistique descriptive ainsi que de leur utilisation pour l'analyse des données ;
- 8. *Corrélation et régression linéaire simple* (étude de la relation entre deux variables): l'application pour l'analyse de données des acquis sur la droite de régression et sur le coefficient de corrélation.

1.3.2 Compétences méthodologiques et sociales

L'enseignement des mathématiques contribue de manière significative au développement des ressources et des compétences transversales soit méthodologiques soit sociales (voir PES, annexe, doc. 2).

Il s'agit de promouvoir en particulier l'aptitude à l'apprentissage (1.9) et le sens de responsabilité (1.4) des jeunes. La maîtrise des outils mathématiques de base pourra contribuer à renforcer la confiance en soi et le sens du réel (1.11), tout en favorisant la disposition à la performance (1.8). Dans la compréhension et dans l'analyse des situations réelles, les jeunes seront appelés à mettre en place leurs aptitudes au transfert (1.13) et une certaine souplesse (1.5). Enfin, l'aptitude à la communication (1.6) sera exercée dans la présentation des résultats et des analyses des situations.

L'approche analytique et planifiée (2.1), le traitement des informations (2.5) et le choix d'une technique de travail (2.2) ou d'une technique de résolution des problèmes (2.7) adéquate constituent des éléments qui appartiennent à la culture mathématique. Dans le cas de l'analyse de situations, il sera indispensable de développer une attitude à la réflexion pluridisciplinaire (2.11) ; la présentation des résultats des analyses demandera l'utilisation de techniques spécifiques (2.6).

1.4 Orientations didactiques

Pour la mise en œuvre didactique du programme de mathématiques il sera tenu compte de :

- valoriser et consolider les savoirs des apprenants;
- proposer des exercices avec une orientation à la pratique (correspondant aux situations que la personne en formation peut rencontrer dans la pratique professionnelle, ou dans le vécu quotidien);
- développer le sens critique chez les personnes en formation, par des exercices d'analyse de situations;
- développer l'attitude à l'utilisation des instruments technologiques (calculatrice, programmes informatique) dans les cas où ils apportent des avantages dans l'analyse et dans la solution de situations pratiques;
- coordonner l'enseignement (contenus, didactique) dans le domaine commercial avec le programme d'Economie et société;
- traiter les équations comme des outils pour les autres sujets ;
- considérer, dans la mesure du possible, des références à l'histoire des mathématiques pour les sujets traités ;
- favoriser une approche à l'enseignement et à l'apprentissage multidisciplinaire fondé sur la collaboration entre les enseignants et sur la réalisation de projet à mesure du contexte scolaire ;
- analyser des problèmes où des situations étudiées dans les unités d'enseignement et l'enseignement orienté vers les problèmes, avec les outils mathématique.

1.5 Contenus et objectifs

Les objectifs de prestation sont en principe obligatoires, sauf les suivants, 5.4, 8.1, 8.2 et 8.3 (écrits en italique), qui ont caractère d'approfondissement.

Domaines des contenus	Contenus	Objectifs en matière de prestations
1. Calcul numérique	<u>Opération avec les fractions.</u> - Les règles des opérations avec les fractions. - Les règles de priorités des opérations et des parenthèses. - Savoir calculer le résultat d'une expression numérique.	1.1 L'employé de commerce connaît les règles de calcul avec les fractions et les parenthèses, et il sait les appliquer à la résolution d'expression numérique.
	<u>Puissance avec exposant entier et fractionnaire.</u> - Définition et application des puissances à la résolution d'expression numérique.	1.2 L'employé de commerce connaît les règles de calcul avec les puissances, et il les sait appliquer à la résolution d'expression numérique.
	<u>Opération avec la calculatrice.</u> - Évaluation de formules, avec la substitution de données. - Utilisation de la mémoire. - Interprétation d'un résultat écrit en notation scientifique.	1.3 L'employé de commerce connaît les fonctions de base de la calculatrice, la mémoire, l'affichage en notation scientifique, et il les sait appliquer ses connaissances pour évaluer des formules.
2. Equations	<u>Résolution d'équation et de systèmes d'équations de degré 1.</u>	2.1 L'employé de commerce connaît les techniques pour résoudre des équations et des systèmes de 1 ^{er} degré, et il sait les appliquer.
	<u>Résolution de problème pratique par l'application des équations de degré 1, comprenant les thèmes suivants:</u> - Les systèmes de mesure (temps, longueur, surfaces, volume, capacité, masse, énergie, informatique) et leur transformation. - Volume et surface: coût d'achat et de location.	2.2 L'employé de commerce est capable de traduire des problèmes simples en équation(s) et de les résoudre.

Domaines des contenus	Contenus	Objectifs en matière de prestations
3. Proportionnalité	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer des grandeurs directement et inversement proportionnelles et résoudre des problèmes utilisant les pourcents dans les différentes situations du domaine commercial. - Exemples: <ul style="list-style-type: none"> o poids net/brut/tare ; o rabais, TVA ; o augmentation, diminution, comparaison ; o le coût de la vie et le pouvoir d'achat ; o diminution de la valeur ; o Salaire. 	<p>3.1 L'employé de commerce est capable de résoudre des problèmes de proportionnalité.</p> <p>3.2 L'employé de commerce est capable de résoudre des problèmes avec des pourcents.</p>
4. Capitalisation à intérêt simple	Connaître les différents aspects d'un problème de capitalisation simple.	4.1 L'employé de commerce sait expliquer les caractéristiques d'un problème de capitalisation simple.
	Résoudre des problèmes de capitalisation simple, avec le calcul des intérêts brut et net.	4.2 L'employé de commerce est capable de résoudre des problèmes directs de capitalisation simple.
	Rechercher les valeurs des différentes variables par la mise en équation.	4.3 L'employé de commerce est capable de résoudre des problèmes de capitalisation simple inverses.
5. Capitalisation à intérêts composés	Connaître les différents aspects d'un problème de capitalisation composée.	5.1 L'employé de commerce sait expliquer les caractéristiques d'un problème de capitalisation composée.
	Résolution des problèmes où on doit déterminer le montant brut et net.	5.2 L'employé de commerce est capable de déterminer le montant dans un problème de capitalisation composée.
	Résolution de problèmes inverses où l'on doit déterminer le capital et le taux d'intérêt composé.	5.3 L'employé de commerce est capable de déterminer le capital ou le taux dans un problème de capitalisation composée.
	<i>Résolution de problèmes inverses où l'on doit déterminer la période de capitalisation en utilisant les règles des logarithmes.</i>	<i>5.4 L'employé de commerce est capable de résoudre des problèmes de capitalisation composée ou on doit déterminer la période.</i>
6. Fonction	Étude complète de la droite.	6.1 L'employé de commerce sait expliquer les caractéristiques d'une droite dans le plan cartésien et résoudre les problèmes en utilisant la droite.

Domaines des contenus	Contenus	Objectifs en matière de prestations
	Application des systèmes à la résolution de problème d'intersection entre deux droites.	6.2 L'employé de commerce est capable de calculer le point d'intersection entre deux droites.
	Lecture des informations illustrées par un graphique.	6.3 L'employé de commerce sait illustrer les informations a contenues dans un graphique.
	Application des connaissances acquises dans l'étude de la droite à la résolution de problèmes.	6.4 L'employé de commerce sait appliquer les connaissances acquises sur les droites pour analyser des situation-problèmes.
7. Statistique descriptive (étude du comportement d'une seule variable à la fois)	<ul style="list-style-type: none"> - Typologie des données. - Représentation à l'aide de tableaux (tableaux et diagrammes des fréquences) et graphique (histogramme, diagramme en bâton, polygone, diagramme en boites). - Indices de position (moyenne, médiane, mode, percentiles). - indices de variabilité (écart type, étendue interquartile). 	7.1. L'employé de commerce connaît les principaux éléments de la statistique descriptive, il est capable de calculer les valeurs des différentes statistiques en utilisant les instruments appropriés (calculatrice, computer) et d'en dégager la signification.
	Analyse de données, en utilisant la méthodologie de la statistique descriptive.	7.2. L'employé de commerce est capable d'illustrer les résultats d'une analyse statistique à l'aide de tableaux ou de graphiques ainsi que de les interpréter.
	Interprétation de la valeur numérique des indices de position et de variabilité résultant des calculs, ainsi que de leurs représentations graphiques.	7.3 L'employé de commerce est capable d'interpréter la valeur numérique des indices de position e de variabilité et de les représenter graphiquement.
8. Corrélation et régression linéaire simple (étude de la relation entre deux variables)	<i>Définition de la droite de régression des moindres carrés ordinaires (MCO), parallèle avec la fonction linéaire.</i>	8.1 L'employé de commerce connaît la définition de droite de régression et les situations qui se prêtent à son utilisation.
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Définition du coefficient de corrélation.</i> - <i>Estimer sa valeur dans des cas pratiques (confrontation de différents types de représentations graphiques).</i> - <i>Donner une interprétation de la relation entre deux variables, à partir de la valeur de l'indice de corrélation.</i> 	8.2 L'employé de commerce connaît la définition du coefficient de corrélation, est capable de l'estimer et de le calculer en utilisant les instruments appropriés (calculatrice, computer) et sait l'utiliser pour interpréter la relation entre deux variables.

Domaines des contenus	Contenus	Objectifs en matière de prestations
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Interprétation des données, extrapoler la valeur des coefficients de la droite de régression, quand celle-ci est déjà représentée graphiquement.</i> - <i>Analyse graphique de la relation entre deux variables et calcul des coefficients de la droite de régression des MCO (équation de la droite $y=ax+b$).</i> - <i>Faire des prévisions avec la droite de régression.</i> - <i>Analyse graphique et calculs des coefficients de la droite de régression en utilisant les instruments appropriés (calculatrice, ordinateur).</i> 	<p><i>8.3 L'employé de commerce est capable de calculer l'équation la droite de régression selon la méthodologie des MCO, ou d'une droite déjà représentée dans le graphique, et sait l'utiliser pour effectuer des prévisions. Il est aussi capable, sur la base d'une série de données, de calculer les coefficients de la droite en utilisant les instruments appropriés (calculatrice, ordinateur) ainsi que de représenter graphiquement le résultat de ces calculs. Il est à même d'interpréter correctement la valeur des coefficients de la droite dans la situation examinée.</i></p>

1.6 Procédure de qualification

Examen écrit d'une durée de 120 minutes, rédigé au niveau cantonal.

La note de mathématique dans le bulletin de notes est ainsi calculée : 50% note scolaire, moyenne arithmétique des deux derniers semestres, approximée à un décimal, 50% note de l'examen écrit. La note est attribuée de 1 à 6, approximée à un décimal.

2 Histoire et institutions politiques

2.1 Grille de répartition des leçons

Conformément au plan d'études standard concernant la formation à la pratique professionnelle au sein des écoles de commerce (PES Pratique) du 28 octobre 2009, au moins 160 leçons sont prévues dans les branches *histoire* et *institutions politiques* pour toute la durée de la formation et pour tous les modèles de formation. Le nombre de leçons peut être augmenté par les cantons. Le présent plan d'études définit le contenu et les objectifs du modèle i CFC.

Les objectifs du plan d'études standard ne substituent pas les objectifs MPC. Les apprenants qui terminent les trois années dans le modèle 3i CFC ont la possibilité d'acquérir la MPC avec une année d'école à plein temps (EMP II).

2.2 Objectifs généraux de la formation

L'enseignement de l'*histoire* et des *institutions politiques* offre aux apprenants la possibilité de connaître les conditions politiques, culturelles, religieuses et socio-économiques de l'existence humaine, ce qui leur permet de mieux se situer par rapport à la société et au monde moderne. La confrontation avec le passé et le présent permet au jeune adulte de découvrir le destin riche en péripéties de l'être humain ainsi que la diversité de ses actions. Les apprenants doivent se rendre compte qu'une participation active dans les champs d'activités politiques, économiques et sociaux est un avantage tant pour la société que pour eux-mêmes. Ils prennent ainsi conscience de leur propre responsabilité au sein de la communauté et en politique.

L'enseignement de l'*histoire* et des *institutions politiques* doit fournir aux apprenants des connaissances sur les objectifs, les structures et l'organisation de l'état moderne. Il doit aussi leur faire comprendre les interactions entre individu, société et État. Les jeunes adultes se voient régulièrement confrontés à des mentalités différentes, à d'autres systèmes de valeurs, à des conflits de cultures et de générations. Des connaissances accrues de l'histoire, de la politique et de la société peuvent les aider à aborder d'autres cultures, religions et mentalités de manière critique, mais toujours ouverte. Cet enseignement contribue à l'évolution personnelle des apprenants et a pour but d'en faire des citoyennes et des citoyens responsables et compétents. Lorsque cela s'avère approprié, il est souhaitable d'employer les connaissances dépassant le cadre d'une discipline dans des projets menés par plusieurs enseignants et de favoriser ainsi une vision pluridisciplinaire de la réalité.

2.3 Structure des contenus

2.3.1 Domaines du savoir

L'enseignement doit comprendre les domaines du savoir suivants:

- *1. Séparation des pouvoirs et Constitution* : le rôle historique et actuel de la constitution. Le développement historique du principe de séparation des pouvoirs (sens et objectif) et ses formes d'organisation les plus importantes (exécutif, législatif, judiciaire) dans le cadre de l'état moderne et démocratique à partir de l'époque des Lumières et des Révolutions bourgeoises. Utilisation actuelle de ce principe en Suisse et comparaison avec d'autres démocraties parlementaires.
- *2. Système politique et administration publique* : Le système politique de la démocratie directe et sa fonction, sa structure et ses formes d'organisation les plus importantes aux niveaux communal, cantonal et fédéral, y compris les mécanismes de fonctionnement les plus importants du fédéralisme (solidarité, concurrence, subsidiarité, etc.). Différences et liens entre le système politique et l'administration publique. Mode de fonctionnement, structure et organisation de l'administration publique dans sa relation aux citoyennes et citoyens.
- *3. Procédures de votes* : Les différentes procédures de vote et d'élection (système proportionnel, système majoritaire). Formes spécifiques de gouvernement (concordance, formule magique).
- *4. Droits politiques* : droits de l'Homme. Les droits constitutionnels et les devoirs des citoyennes et citoyens dans leur développement historique et leur application actuelle (droit censitaire, droit de vote, initiative, référendum, etc.) Comparaison avec d'autres états démocratiques. Problèmes et questions relatifs aux droits des étrangères et étrangers résidants en Suisse.
- *5. Histoire des idéologies politiques. Politique et partis* : le développement des idéologies politiques les plus importantes (libéralisme, socialisme, nationalisme, conservatisme) et leur représentation dans les mouvements sociaux (mouvements ouvriers, féminisme, mouvements de jeunesse, etc.) et dans les partis politiques suisses. Développement des idéologies extrêmes du XX^e siècle (national-socialisme, fascisme, communisme). Différences entre démocratie et dictature, rapports entre état, économie et société. Les moyens de communication et de propagande de la politique moderne et les moyens de gestion des événements et des problèmes politiques.
- *6. Organisations mondiales* : les organisations mondiales les plus importantes : développement, objectif et perspectives d'avenir.
- *7. Environnement* : la relation entre l'être humain et la nature, le rôle de la technologie dans notre civilisation et notre culture. La question environnementale, les problèmes écologiques sous toutes leurs formes et le développement des mouvements écologistes.
- *8. Histoire contemporaine* : les périodes principales de l'époque contemporaine récente et leurs aspects marquants. Événements et évolutions significatifs intervenus durant ces périodes et liens avec le contexte socio-économique. Différence entre Histoire et Mémoire.

2.3.2 Compétences sociales et méthodologiques

A travers l'enseignement des branches *Histoire* et *Institutions politiques*, les apprenants sont amenés à développer leurs compétences méthodologiques et sociales (voir PES, annexe, doc. 2). Ils sont capables de:

- trouver **dans les connaissances historiques des exemples permettant une meilleure compréhension des problèmes actuels de notre société,**
- **tenir** compte des sources historiques et les utiliser pour prendre position,
- adopter une attitude critique à l'égard des textes, des images, des caricatures, des statistiques et des cartes historiques,
- citer correctement ses sources et avoir une approche scientifiquement correcte des sources d'information,
- savoir se situer dans la pluralité des opinions pour se construire une opinion personnelle et pouvoir la défendre,
- communiquer son propre système de valeurs de manière adaptée (savoir-vivre),
- conduire des **débats dans le respect des opinions des autres.**

Comme pour d'autres branches similaires, l'enseignement de l'*Histoire* et des *Institutions politiques* permet de développer les compétences suivantes:

- utiliser d'une façon ciblée des techniques de résolution des problèmes,
- prendre des notes précises durant les cours,
- savoir présenter des contenus,
- travailler des textes de manière autonome,
- chercher de manière ciblée des informations et pouvoir s'en servir,
- développer sa capacité de communication et intervenir de manière adaptée selon la situation,
- être capable d'employer **des notions apprises en cours dans de nouvelles situations (transfert).**

2.4 Orientations didactiques

Le travail réservé aux contenus obligatoires doit occuper la plus grande partie des heures d'enseignement. Dans la mesure du possible et si cela est utile au niveau didactique, cet enseignement est orienté vers les problèmes. D'autres contenus, l'approfondissement ou l'élargissement vers d'autres objectifs seront pris en considération dans le temps restant tout en respectant les spécificités cantonales et des besoins des écoles.

La collaboration entre enseignants des branches *Histoire* et *Institutions politiques* et enseignants de E&S est une nécessité et fait intégralement partie du présent plan d'études. Elle doit aussi constituer la base pour la construction d'un enseignement multidisciplinaire orienté vers des projets et la résolution de problèmes et correspondant aux réalités de l'école et encourager la coopération avec les autres enseignants.

Les contenus présentés dans le tableau 2.5.1 ne doivent pas nécessairement être abordés selon l'ordre dans lequel ils sont présentés. Cet ordre, en particulier en ce qui concerne la relation

qualitative et quantitative entre la partie *histoire* et la partie *institutions politiques*, ainsi que l'approche didactique dépendent des décisions prises au niveau cantonal et au sein de l'école. Dans la conception de leur enseignement, il est important que les enseignants s'attachent, d'une part, à faire participer les apprenants de manière active¹ et, d'autre part, visent des savoirs globaux leur permettant de faire des liens².

¹ Dans le cadre d'un enseignement orienté vers les problèmes, les activités suivantes peuvent par exemple être proposées:

- Réalisation d'initiatives politiques sur des thèmes importants pour les jeunes. Modalités de la formation d'une opinion politique (par exemple avec la récolte de signatures, l'envoi d'une pétition)
- Emploi réfléchi des instruments démocratiques (participation à des élections, des votes)
- Enseignement par projet (organisation d'élection ou de votes, fondation d'un parti politique)
- Faire l'expérience de la démocratie à travers une institution créée en classe
- Histoire orale: découvrir l'histoire à travers l'interview de témoins
- Conduire des débats en classe sur la base de sources historiques (jeux de rôles, échanges d'idées)
- Confronter des témoignages d'origines différentes

² Cet enseignement permet de faire des liens entre des phénomènes politiques et historiques et des problèmes économiques et juridiques. Il vise également une participation accrue à des activités publiques dans les domaines sociaux ou culturels ou encore la visite d'institutions politiques.

2.5 Domaines du savoir, contenus et objectifs détaillés

2.5.1 Institutions politiques: État, économie et société

Domaine de savoir	Contenus	Objectifs détaillés (Les objectifs comportant 4 chiffres se réfèrent au PES école, partie C, chiffre 3.4)
1. Constitution et séparation des pouvoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Les Lumières et les révolutions bourgeoises - Les formes légitimes du pouvoir. La Constitution. Les démocraties parlementaires. 	<p>1.1 L'employé de commerce explique le sens et la fonction de la Constitution dans un état démocratique.</p> <p>3.2.1.1 L'employé de commerce explique le système de la séparation des pouvoirs depuis ses origines</p>
2. Système politique et administration publique (Institutions)	<ul style="list-style-type: none"> - Naissance de la Suisse moderne (1798-1848). Démocratie directe et fédéralisme. - Fonction, structure et organisation de l'administration 	<p>2.2 L'employé de commerce connaît les étapes importantes de la naissance de la Suisse moderne et est capable de les décrire.</p> <p>2.3 L'employé de commerce explique la fonction du fédéralisme.</p> <p>3.2.1.2 L'employé de commerce sait distinguer les différentes autorités au niveau communal, cantonal et fédéral</p>
3. Procédures de vote	<ul style="list-style-type: none"> - Formes de gouvernement spécifique (concordance, formule magique) - Droit électoral proportionnel et majoritaire 	<p>3.1 L'employé de commerce est capable d'expliquer les spécificités des formes de gouvernement de la Suisse.</p> <p>3.2.1.3 L'employé de commerce sait expliquer les procédures de vote et comparer les procédures d'élection (proportionnelle et majoritaire)</p>
4. Droits politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Droits de l'Homme. - Droit électoral censitaire et général. - Initiative et référendum (facultatif et obligatoire). - Introduction du référendum facultatif et ses effets sur la politique suisse. 	<p>4.1 L'employé de commerce explique l'origine et le sens des droits de l'Homme.</p> <p>3.2.1.4 L'employé de commerce sait décrire les procédures concernant les droits politiques (droit de vote, d'élection, d'initiative et de référendum) et en juger l'importance.</p>

Domaine de savoir	Contenus	Objectifs détaillés (Les objectifs comportant 4 chiffres se réfèrent au PES école, partie C, chiffre 3.4)
5. Histoire des idéologies politiques et des partis	<ul style="list-style-type: none"> - Libéralisme, Socialisme, Nationalisme, Conservatisme, National-socialisme et Communisme. Mouvements sociaux. - Les partis politiques en Suisse. - Les associations et groupes d'intérêt. Communication politique et propagande. 	<p>5.1 L'employé de commerce sait différencier les principales idéologies du monde moderne.</p> <p>5.2 L'employé de commerce identifie les caractéristiques idéologiques principales des partis suisses.</p> <p>3.2.2.1 L'employé de commerce juge et compare les informations d'actualité diffusées par les différents partis.</p> <p>3.2.3 L'employé de commerce participe activement à l'organisation de la vie sociale et économique.</p> <p>3.2.4 Lors de discussions sur des thèmes sociopolitiques, l'employé de commerce se montre prêt à revoir son opinion et est ouvert à des opinions divergentes.</p>
6. Organisations internationales	<ul style="list-style-type: none"> - De la Société des Nations à l'ONU. Objectifs, points forts et faiblesses, succès et échecs. Globalisation et mythe de la croissance. - L'intégration européenne et la Suisse. 	<p>3.2.5 L'employé de commerce connaît les principales organisations mondiales et sait en évaluer l'importance.</p>
7. Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - La relation entre l'Homme et la nature et le rôle de la technologie. Révolutions industrielles et réformes sociales. - Bases de l'histoire des mouvements écologistes. 	<p>7.1 L'employé de commerce connaît des aspects de la relation entre l'homme et la nature ainsi que le rôle de la technologie dans notre civilisation et peut en débattre.</p> <p>3.3.7.1 L'employé de commerce distingue les environnements social, économique, écologique et technologique.</p>

2.5.2 Histoire contemporaine

Domaine de savoir	Contenus	Objectifs d'apprentissage (Apport à la pratique professionnelle)
8. Histoire contemporaine	Evènements importants de l'histoire générale : <ul style="list-style-type: none"> - révolutions politiques, nationalisme/impérialisme, - guerres mondiales, - décolonisation et guerre froide, - problèmes actuels. 	8.1 L'employé de commerce connaît les époques principales de l'histoire contemporaine et peut créer des liens avec le présent.
	Effets des changements sociaux, politiques et économiques : <ul style="list-style-type: none"> - racisme, oppression et intolérance, - économie et guerre, - guerre et paix, - cohabitation entre peuples et cultures. 	8.2 L'employé de commerce connaît les processus (pensées) les plus importants de l'histoire contemporaine les situe historiquement. 8.3. L'employé de commerce identifie les liens entre les processus historiques et les évènements et est capable de se forger une opinion argumentée.
	Évènements principaux de l'Histoire suisse du XXe siècle.	8.4. L'employé de commerce connaît les principaux évènements de l'histoire suisse du XXe siècle et est capable de se forger une opinion argumentée sur ces derniers.
	Utilisation de documents historiques et analyse des connaissances historiques	8.5 L'employé de commerce sait se servir de documents historiques.

2.6 Procédures de qualification

Une partie des objectifs de formation de la branche Institutions politiques font partie du plan d'études E&S et sont évalués et notés dans l'examen scolaire correspondant (branche 2 à 4).

Les objectifs de formation spécifiques EC dans le domaine Histoire et institutions politiques sont évalués à l'aide d'un examen supplémentaire. Il s'agit, en règle générale, d'un examen oral d'une durée de 15 minutes. Si le choix se porte, au niveau cantonal, sur un examen écrit, ce dernier dure une heure.

La note « Histoire/institutions politiques » dans le bulletin de notes est calculée comme suit: la notation continue des deux derniers semestres compte pour 50%, arrondies, et la note de l'examen pour l'autre 50%. Notes de 1 à 6 arrondies à la décimale.